

AR Prefecture
REPUBLICUE FRANCAISE
Département du LOT
046-214601767-20240227-2024_02_04-DE
Commune de LIVERNON
Reçu le 04/03/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de LIVERNON,
Séance du 27 février 2024

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 10
Votants 12
Absents 02
Date de la convocation :
16 février 2024
Date d'affichage :
19 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept du mois de février à 18 heures 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme - Gallineau Sébastien - Grimal Béatrice - Martinez Dimitri- Mas Cédric - Mejecaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Serrau Martial - Verbigüié Laurie.

Absents : Soulier Bruno a donné pouvoir à Verbigüié Laurie- Bouyssou Vanessa a donné pouvoir à Mas Cédric.

OBJET :

Secrétaire de séance : Mézy Amandine.

Délibération N° 2024-02-04

Tarifs chauffage et
électricité location salle des
fêtes

Monsieur le Maire, au vu des coûts de l'énergie facturés par le SYDED et EDF, propose au Conseil Municipal de réajuster les tarifs de remboursement de l'électricité et du chauffage de la salle des fêtes lors des locations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer, à compter du 01 mars 2024, pour la location de la salle des fêtes :

- Le remboursement du mégawatt à 125 € TTC
- Le remboursement du kilowatt à 0.40 €TTC

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 06/03/2024
Et publication ou notification
Du 05/03/2024

Et mandate Monsieur le Maire pour établir et signer tous les documents nécessaires à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire
Jacques COLDEFY

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY




